

## Signature d'un protocole d'accord d'itinérance gratuite entre le Ghana et le Togo

Lomé, Togo, le 03 novembre 2023

**Les usagers de téléphonie mobile du Togo en voyage au Ghana et ceux du Ghana au Togo pourront bientôt communiquer à moindre coût sans changer de carte SIM grâce à la suppression des frais d'itinérance (roaming).**

En effet, pour mettre en œuvre le règlement C/REG.21/12/17 de la CEDEAO portant sur l'itinérance gratuite au sein de la communauté, **un protocole d'accord bilatéral de free roaming sur les appels et données internet, a été signé ce 01 novembre 2023 à Accra**, entre M. ANOKYE Joe, Directeur Général de NCA Ghana et M. GALLEY Michel Yaovi, Directeur Général de l'ARCEP Togo.

Cette signature est intervenue au cours de deux jours de travaux ayant réuni à Accra les deux régulateurs et les représentants des opérateurs mobiles du Ghana notamment MTN, Airtel, Vodafone et ceux du Togo en l'occurrence Moov Africa Togo et Togo Cellulaire.

**L'effectivité de sa mise en œuvre dès le 1<sup>er</sup> mars 2024**, se traduira par une baisse très importante des tarifs pour les voyageurs togolais en visite au Ghana et vice versa. En effet, grâce à ce protocole, pour un togolais en situation de roaming au Ghana :

- **La réception d'appel devient dorénavant gratuite** durant les trente (30) premiers jours consécutifs alors qu'elle est actuellement facturée à 240 Fcfa par minute chez Togo Cellulaire et 207 Fcfa chez Moov Africa Togo ;
- **L'émission d'appel coûtera dorénavant 8,67 Fcfa par minute** alors qu'elle est actuellement de 279 Fcfa chez Togo Cellulaire et 550 Fcfa chez Moov Africa Togo ;
- **La consommation internet sera facturée à au plus 1,6 Fcfa le Mo** alors qu'elle est facturée actuellement jusqu'à 8400 Fcfa chez Togo Cellulaire et jusqu'à 200 Fcfa chez Moov Africa Togo.

Fort du soutien du gouvernement, l'ARCEP poursuivra ses efforts afin de multiplier des accords similaires avec les autres pays de l'espace UEMOA/CEDEAO à l'instar du Benin et du Ghana afin de concrétiser la vision de mobilité et d'intégration numérique communautaire.

Le communiqué de presse est disponible sur le site de l'ARCEP :

<https://arcep.tg/wp-content/uploads/2023/11/CP20231103-Signature-protocole-free-roaming-Togo-Ghana.pdf>

